

## Infrastructures

### Le mot sale : C...

Sansfaçon, Jean-Robert

Ce n'est pas par pur hasard que tant d'histoires insolites mettant en scène des politiciens, des ingénieurs, des syndicalistes et des entrepreneurs trouvent écho dans les médias depuis quelques semaines. L'occasion fait le larron, dit le proverbe, et au Québec, les occasions sont légion depuis que l'on a choisi d'investir des milliards dans la réfection des infrastructures. Tout ce qui se sait ne peut pas être dit, témoins et acteurs exigeant l'anonymat. Il n'empêche que les soupçons de conflits d'intérêts, voire de corruption méritent enquête.

Il existe plusieurs façons de corrompre un fonctionnaire ou un élu, du banal voyage de pêche à l'offre d'emploi lucratif, en passant par la couche d'asphalte au chalet, la croisière dans les Caraïbes jusqu'à la remise d'un pourcentage sur les contrats obtenus. Pour les partis politiques, il y a aussi la classique contribution annuelle de tous les associés du bureau remboursée sous forme de compte de dépenses, jusqu'à l'organisation d'une élection municipale clé en main en échange de mandats professionnels une fois l'équipe élue.

Des millions de dollars passent ainsi chaque année de la poche des contribuables à celles de ces cabinets d'avocats, bureaux d'ingénieurs, d'évaluateurs, de relationnistes ou d'architectes sans scrupules. Népotisme, trafic d'influence, corruption, ces pratiques condamnables sont plus présentes que jamais depuis la Révolution tranquille. Les partis politiques semblent fort bien s'en accommoder une fois au pouvoir, et personne ne s'inquiète de ce glissement pervers de nos moeurs politiques ou d'affaires. René Lévesque doit se retourner dans sa tombe!

Dans le secteur de la construction, les dérapages ont atteint, là aussi, des proportions inquiétantes grâce à la complicité de quelques politiciens véreux, de syndicalistes aux principes élastiques, et avec la participation de professionnels beaucoup plus intéressés par la croissance du chiffre d'affaires que par le respect de leur code d'éthique et des règles de l'art.

L'approche s'apparente à maints égards à celle du crime organisé, avec à sa tête quelques puissants personnages qui distribuent les rôles à tour de rôle. On les fréquente, on dîne avec eux, on leur demande conseil et, surtout, on suit leurs conseils. Même les élus trouvent important de défiler devant eux, de les gagner à leur cause ou de comprendre leurs attentes. Mais cela a un prix...

Au Québec, toute entreprise peut soumissionner un projet public. Mais pour la forme seulement puisque le gagnant est parfois choisi d'avance. Les perdants le savent, certains ont même soumissionné pour la forme, plus haut que le gagnant. En récompense, leur tour viendra plus tard. Ainsi en a décidé le chef. D'ailleurs, pourquoi se faire concurrence quand il est si facile de planifier la répartition d'un magot plus important? Cet entrepreneur d'une région voisine vous le dira: «Inutile de soumissionner là, c'est "lui" qui décide. Nous n'avons aucune chance.»

Des projets importants ont dû être reportés ici et là au Québec parce que la soumission la plus basse parmi plusieurs dépassait abusivement le prix attendu. L'affaire a été qualifiée de «louche», sans plus.

Les fonctionnaires ont perdu une partie du contrôle qu'ils détenaient sur les grands projets publics d'infrastructures au profit de firmes privées aux pratiques pas toujours très catholiques. Certains savent, mais ils n'y peuvent rien. Trop gros, trop dangereux. Les policiers non plus, pour le moment du moins.

Tout est fait dans les règles. En apparence, du moins. Pourtant, même les apparences prennent aujourd'hui une odeur de pourriture. Devis exagérés, factures surdimensionnées, surveillance des travaux effectuée par un partenaire d'affaires dans d'autres projets...

Le ministère des Transports du Canada a déjà démontré qu'il en coûtait entre 10 % et 20 % de plus pour construire une route au Québec qu'ailleurs au pays. Avec les dizaines de milliards de projets d'infrastructures annoncés, les occasions de collusion, de manipulation, voire de corruption pure et simple deviennent extraordinairement nombreuses. Et comme l'organisation est bien rodée, la récolte sera grandiose!

Devant cette menace, la Sûreté du Québec et le Bureau de la concurrence du Canada devraient faire preuve de beaucoup plus de vigilance que jamais dans le passé. Quant à l'idée d'une enquête publique, il ne faut surtout pas l'écarter puisque la toile d'araignée prend une ampleur menaçante dans certains coins du Québec à la faveur de la concentration de l'industrie.

Il n'y a pas de fumée sans feu. Ce que l'on tente de faire paraître comme simple logique d'affaires en matière de répartition de l'assiette au beurre entre professionnels, entrepreneurs et politiciens, semble plutôt cacher un régime vicié dont quelques puissants acteurs tirent les ficelles dans l'anonymat. Le scandale couve et il menace d'éclater. Quelqu'un aura-t-il le courage de crever l'abcès?